

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

BULLETIN

L'ère des bombes. — Entente cordiale

Nous y voilà revenus ! Jusqu'ici elles n'ont pas été dangereuses, mais petit poisson deviendra grand. En tout cas, il faut avouer que le criminel ou le fou a une audace singulière : c'est en plein jour, aux endroits les plus fréquentés, qu'il allume ses engins. Dimanche, c'était à la Cascade, mercredi, place de la Concorde ; pour peu qu'il continue ainsi, de progrès en progrès, il s'exercera à la pyrotechnie, à l'Opéra ou au Français, un jour de représentation gratuite...

Quelques journaux, faisant passer la passion politique avant le bon sens, ont ri de l'attentat de dimanche. Ils ont prétendu que c'était la police qui l'avait préparé. Depuis, on a appris que la bombe de la Cascade était la 5^e du même genre dont on retrouvait la trace, ce qui paraît exclure la police du complot. L'explosion de mercredi, que rien ne peut expliquer puisqu'elle ne touchait qu'un monument inhabité, demande autre chose que des calembredaines et des clowneries. L'intérêt public exige qu'on aide la police dans ses recherches, au moins par le silence, et qu'on ne paralyse pas ses efforts par des plaisanteries stupides ou par des insinuations calomnieuses.

Ce n'est pas au moment où les étrangers viennent en France, qu'il convient de laisser établir le régime de la terreur. L'été de 1894 qui a été désastreux pour tous ceux qui vivent de la venue des étrangers, doit avoir servi de leçon. C'est être acte de bon français et d'homme de bon sens que de ne point entraver l'action des agents dont la mission, très honorable, est d'assurer notre tranquillité.

Les Anglais, après avoir opéré leur descente traditionnelle en France à l'occasion du Grand Prix, rentrent dans leur île pour y célébrer bruyamment le jubilé, soixantième anniversaire de la reine Victoria. Il n'est plus question à Londres que de préparatifs de fêtes, de revues, de défilés, de galas et de réceptions. L'impératrice-reine recevra les hommages de tous les peuples et de tous les souverains. L'orgueil britannique triomphe, et nous devons reconnaître qu'il a bien quelques raisons de triompher.

Cependant, à la veille de ces fêtes, une manifestation s'est produite dont il ne faut ni s'exagérer ni contester l'importance : la manifestation de l'« entente cordiale » avec la France organisée par un comité d'hommes politiques auxquels M. Gladstone s'est empressé d'envoyer son adhésion.

L'« entente cordiale » est donc très discutée dans la presse anglaise. La plupart des journaux expriment des réserves et reconnaissent qu'elle ne sera jamais bien sincère, tant que la question d'Égypte n'aura pas été réglée ; mais presque tous expriment le désir que ces projets d'entente deviennent une réalité : aucun d'eux n'en conteste les avantages, surtout en présence des empitements continus et de la concurrence de l'Allemagne, de plus en plus redoutable, non seulement pour la France, mais pour l'Angleterre.

Celle-ci n'en est plus à se complaire dans un isolement égoïste et à se vanter d'une politique exclusivement guidée par l'intérêt du moment ; l'Anglais comprend et devra comprendre de plus en plus, qu'il faut renoncer à cet isolement et consentir à des sacrifices nécessaires pour s'assurer des appuis et des concours indispensables.

L'entente cordiale — à la condition qu'elle ne soit une duperie ni pour l'un ni pour l'autre des contractants — s'imposera, nous en avons la conviction. L'intervention favorable de M. Gladstone, approuvée par une grande partie de l'opinion anglaise, est déjà un très important et heureux symptôme.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 17 juin

Après l'adoption de divers projets qui n'intéressent pas notre région, l'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant prorogation du privilège de la Banque de France.

M. Viviani demande la suppression de la troisième signature.

M. Cochery combat cette proposition. Seuls les gros commerçants, dit-il, profiteraient d'une telle disposition.

L'amendement est repoussé.

M. Jaurès demande la création d'une banque centrale de crédit agricole qui escompterait le papier des cultivateurs à trois mois, ferait des prêts de dix ans au plus ; l'intérêt serait de 2 0/0, et de 1 1/2 0/0 pour les Syndicats des cultivateurs.

Pour faire face à ces opérations, la banque de crédit agricole recevrait 50 millions d'avance de l'Etat et une avance de billets de banque de 500 millions à 1 0/0 d'intérêt. Cette banque pourrait émettre des obligations.

M. Méline répond que le gouvernement pense qu'il faut placer au-dessus des banques locales de petites banques régionales, qui susciteront au-dessous d'elles des banques mutuelles ; elles feront des avances sur les marchandises déposées dans les magasins généraux, et prendront le papier des banques locales pour l'apporter à la Banque de France. Les banques régionales devront être mutuelles.

On se servira de l'argent que le renouvellement du privilège de la Banque de France donnera à l'Etat pour leur créer un fonds de roulement.

C'est le projet qui sera soumis prochainement à la Chambre.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

On décide que l'élection de l'abbé Gayraud sera discutée après le débat sur la Banque de France.

La séance est levée.

Séance du 18 juin

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la loi sur le cadenas.

M. Charles Roux combat le projet de loi.

M. Graux, président de la commission des douanes, s'efforce de réfuter les arguments de M. Roux.

M. Balsan à son tour, demande le rejet du projet de loi et la suite de la discussion est renvoyée à vendredi.

Sénat

Séance du 17 juin

Le Sénat adopte l'article du projet de loi ayant pour but de donner à la femme majeure et jouissant de ses droits civils le droit d'être témoin dans les actes de l'état civil.

M. Le Cour-Grandmaison adresse ensuite une question au ministre de la marine au sujet de la réouverture de l'usine de Rochefort pour les conserves de la marine.

Le Sénat prend ensuite en considération une proposition de loi de M. Hamel ayant pour objet la réorganisation de notre administration fiscale, et confiant à la Banque de France à titre gratuit, la plus grande partie des opérations de trésorerie ;
Un projet de résolution de M. Leydet ten-

dant à la nomination d'une commission annuelle du travail et de prévoyance :

Une proposition de loi de M. Félix Martin sur les caisses de retraites et de secours aux ouvriers de l'industrie, et une proposition de M. Isaac sur le régime judiciaire des colonies.

La discussion des propositions relatives à la suppression des octrois est renvoyée à mardi.

Séance du 18 juin

On vote en deuxième délibération le projet de loi relatif à la répression des outrages aux bonnes mœurs.

On règle l'ordre du jour et la séance est levée.

REVUE DE LA PRESSE

Le *Radical* (M. Sigismond Lacroix) revient sur l'incroyable histoire du jury des Vosges acquittant une femme dûment convaincue d'avoir causé la mort de son enfant par ses mauvais traitements.

« Sur douze, il ne s'en est pas trouvé un seul d'intelligent, pas un qui ait pu éclairer ses collègues sur la portée de leur vote, pas un qui leur ait fait comprendre qu'ils allaient faire une bêtise irréparable, dire le contraire de ce qu'ils pensaient, prononcer l'acquiescement quand ils voulaient la condamnation. Cela est stupéfiant ! »

« Dira-t-on qu'il n'y a que demi-mal, parce qu'ils ont laissé échapper une coupable ? Mais ils auraient condamné une innocente, avec la même inconscience, par simple bêtise. »

« Il faudra penser à réviser la loi sur le recrutement du jury. »

L'*Autorité* (M. de Cassagnac) s'occupe de l'incident qui s'est passé à la neuvième chambre de la police correctionnelle. Un individu, condamné dix fois pour escroquerie, abus de confiance et, de plus, souteneur avéré, servait d'indicateur à la sûreté générale.

« Voilà pourtant quels immondes auxiliaires emploient les magistrats ! »

« Et on se demande quels sont les plus dégoûtants, de ceux qui font le métier infâme d'indicateur ou de la sûreté générale ou des magistrats qui s'en servent ? »

Le *Figaro* : « La séance parlementaire d'hier a démontré d'une façon piquante l'absurdité de la coutume qui autorise les députés à voter pour leurs collègues absents. Les soixante députés qui étaient dans la salle ont déposé cinq cent dix-neuf bulletins dans l'urne. C'est plus fort que la multiplication des pains, car le don de multiplier est accordé par le récit évangélique à une seule personne, et quelle personne ! tandis que la fiction parlementaire l'attribue aujourd'hui indistinctement à tout les députés. »

« La Chambre actuelle est faible, moralement décriée, à peu près impuissante. Elle n'a plus devant elle que quelques mois d'existence légale. Braver le ridicule dans ces conditions-là, c'est risqué. »

Le *Matin* s'occupe du voyage du Président en Russie et termine ainsi son article : « Il ne faudrait donc pas conclure que M. Félix Faure ira forcément en Russie. A notre connaissance, le conseil des ministres n'a pas encore eu à statuer sur la question. »

« Ce qui revient à dire, en terminant comme nous avons commencé, que toutes les informations concernant les détails du voyage de M. Félix Faure en Russie, et le voyage lui-même, sont sinon spéculatives, du moins prématurées. »

SILHOUETTES PROVINCIALES

III

L'inspecteur des pavés

C'est ainsi qu'a été dénommée, dans le pittoresque et suggestif langage des faubourgs parisiens, une espèce assez particulière de bipède que tout le monde rencontre et conçoit dans les villes de province. Les caractères de l'espèce sont identiques ; mais il y a des variétés assez nombreuses. L'inspecteur des pavés est tantôt un militaire ou un fonctionnaire retraité ; tantôt un commerçant retiré des affaires ; tantôt un petit rentier qui n'a jamais eu dans sa vie d'autre occupation que de lire le cours de la Bourse, et d'aller à la recette toucher ses coupons ; tantôt enfin un de ces oisifs, jeunes ou vieux, que la

viere lativement facile, et dans tous les cas amollissante, affaissante, déprimante de bien des énergies physiques ou intellectuelles, crée en abondance dans les petites villes. Suivant qu'il appartient à l'une ou à l'autre de ces catégories, l'inspecteur des pavés a un extérieur variable. Présente-t-il une moustache cirée, une boutonnière rougie ou jaunie d'une décoration, une allure raide, et un chapeau incliné sur l'oreille ? Vous pouvez parier pour l'ancien militaire. Vous reconnaîtrez le fonctionnaire en retraite ou le commerçant retiré à leur teint décoloré, à leurs attitudes de maniaques méticuleux, à leurs gestes rares et posés, à la timidité de leurs regards, qui les font ressembler à des oiseaux de nuit égarés dans le plein jour des rues, quant à ceux qui promènent par la ville des chapeaux irréprochables, des cravates sensationnelles, des vêtements coupés à la mode de demain, des cannes inouïes et des gants ineffables, ce sont les découvreurs qui se sont enlisés dans la vie provinciale, c'est la jeunesse dorée — jeunesse qui se prolonge quelquefois jusqu'aux environs de la cinquantaine — c'est l'inutile et encombrant gratin, qui, dans les petites villes, forme le dessus du plat.

Ils sont bien différents, n'est-ce pas ? Et pourtant ils se ressemblent, et s'occupent de la même façon. Ayant borné leur horizon à l'étroite enceinte de la cité qu'ils enferment, ils ne trouvent rien d'intéressant au-delà de leurs murs ; mais ils ont, pour tout ce qui touche l'habituelle physionomie des lieux qu'ils habitent une curiosité à la fois passionnée et tatillonnerie, puerile et touchante. Et il est maintes circonstances où leur douce et, après tout, assez inoffensive manie trouve à s'exercer et à se satisfaire. Que l'on redore le coq de la cathédrale ou qu'il soit question de reconstruire la caisse d'épargne ; qu'il faille réparer les girouettes de l'Hôtel de Ville ou repeindre le parapet du pont du Marché ; que le Conseil municipal ait décidé la réfection du Cours ou la plantation de nouveaux arbres au mail, vous verrez l'inspecteur des pavés suivre les travaux avec une assiduité que n'ont pas toujours les chefs de chantier, ni même les architectes : il trouve dans cette surveillance bénévole et désintéressée un aliment à son activité. Il constate les progrès de l'œuvre commencée, il sait quels sont les ouvriers sérieux, et ceux qui « loupent », au besoin il pourrait les signaler à l'entrepreneur ; il pronostique la durée des travaux : il serait précieux, s'il n'était si inutile.

Et quand il rencontre un ou plusieurs de ses congénères, le sujet de conversation est tout trouvé. D'approbations accordées à la conscience des agents ou au zèle des ouvriers, peu de critiques adressées aux chefs de services de la voirie, des bâtiments, etc... énormément. On discute les plans, les procédés de construction, les alignements, jusqu'à la qualité des matériaux et leur mode d'emploi ; on fait sur la longévité probable des chaussées ou des murs les plus pessimistes conjectures ; on jette le doute et la suspicion dans les âmes naïves de quelques badauds qui croient que c'est arrivé ; — et si j'étais architecte municipal, départemental ou diocésain, je m'écrierais bien sincèrement : « Dieu me garde de l'Inspecteur des Pavés ! »

P. B.

INFORMATIONS

Voyage présidentiel

Voici le programme du prochain voyage présidentiel dans les Alpes pendant les manœuvres alpines :

M. F. Faure arrivera à Modane le 5 août dans la matinée. Il séjournera jusqu'au 8 en Maurienne. Pendant ces trois jours, il suivra les manœuvres et ne reviendra que le soir à Modane. Il n'y aura dans cette localité aucune réception.

Après avoir assisté la fin des manœuvres militaires à Termignon, le président traversera le col de la Vaunoise pour se rendre à Moutiers, où il arrivera à dix heures du soir en passant par Pralognan et Brides. Le départ de Moutiers s'effectuera le 9, à huit heures du matin. Après un court arrêt à Albertville, M. Félix Faure arrivera à Chambéry à dix heures du matin.

A midi et demi, il offrira un déjeuner officiel à la préfecture et, dans l'après-midi, il visitera les hôpitaux et l'école des sourds-muets de Corinthe.

Le soir, M. Félix Faure assistera au grand banquet offert par le conseil général et la municipalité, ainsi qu'à la soirée de gala.

M. Félix Faure arbitre

Les Républiques de Costa Rica et de Colombie viennent de demander officiellement au Président de la République de résoudre, par une sentence arbitrale, une contestation de frontière qui les divise.

Dès le mois de novembre dernier, un traité a été conclu entre ces deux Etats, à l'effet de décider que le litige serait soumis à un arbitrage, et que les fonctions d'arbitre seraient offertes en première ligne au président de la République française.

Les ratifications de ce traité ayant été récemment échangées entre les deux Républiques intéressées, leurs représentants à Paris ont saisi officiellement M. Félix Faure de la demande de leurs gouvernements respectifs.

Le Président a accueilli favorablement cette demande.

M. Félix Faure à Nanterre

Le Président de la République, accompagné du ministre de l'intérieur, du général Hagron et d'un officier de sa maison militaire, s'est rendu à Nanterre pour visiter la Maison départementale.

Le Président de la République a été reçu par les membres du Conseil général de la Seine, le préfet de police et le préfet de la Seine.

Après avoir fait visiter l'établissement au Président de la République, M. Dubois, président du Conseil général de la Seine, l'a remercié de sa visite, qui est, dit-il, « un exemple donné aux plus puissants et aux plus haut placés dans l'échelle sociale de considérer les plus humbles et les faibles comme dignes de sollicitude et de respect, et à tous les citoyens de ne se désintéresser jamais de la souffrance des autres. »

M. Dubois a fait l'historique de la maison départementale de Nanterre et a ajouté :

« Si l'assistance par le travail parvient à être organisée de telle façon qu'aucun rouage de l'économie sociale ne soit faussée, nous espérons, à bien plus forte raison, qu'avant peu de profondes réformes seront apportées dans les différents systèmes de la protection de la vieillesse. Un jour viendra, et nous souhaitons qu'il ne soit pas éloigné, où l'hospitalisation ne sera qu'un moyen exceptionnel de secourir une certaine caté-

gorie de vieillards et d'infirmités dans des établissements spéciaux ; un jour viendra où cette sorte de casernement sera considéré comme peu digne de notre civilisation et de notre respect pour les vieillards. »

M. Dubois voudrait qu'on accordât aux vieillards et aux infirmes la moitié seulement de la somme que coûtent les frais de séjour dans nos établissements hospitaliers pour leur permettre de vivre là où il leur plaira, vivre à la ville ou à la campagne, chez des parents ou des amis, ou bien dans une famille qu'on aura improvisée. Il espère qu'une « pacifique révolution se fera en faveur des vieillards, des infirmes et des malheureux. » Le Conseil général travaillera autant qu'il le pourra à l'émancipation de la vieillesse malheureuse !

Le Ministre de la Guerre dans l'Est

Le ministre de la guerre a visité successivement les diverses places fortes de l'Est. Il est en ce moment à Toul, où il est descendu chez le général Borius, gouverneur de la place, qui vient d'être nommé chef du génie du gouvernement militaire de Paris.

Le Jubilé de la reine Victoria

Le général Davout, duc d'Auerstaedt, grand chancelier de la Légion d'honneur, chef de l'ambassade extraordinaire chargée de représenter le gouvernement français aux fêtes du Jubilé de la reine Victoria, est parti hier matin à neuf heures pour Londres.

Le général Hagron, secrétaire général de la présidence, et le commandant Humbert, désignés par M. Félix Faure pour le représenter aux fêtes du Jubilé, ont quitté Paris ce matin à neuf heures.

Dons de M. Paul Casimir-Périer

Mme Casimir-Périer, veuve de M. Paul Casimir-Périer, sénateur, décédé la semaine dernière, vient de faire connaître que suivant les dernières volontés de son mari et en souvenir de l'affection qu'elle lui portait, elle mettait à la disposition des bureaux de bienfaisance de Fécamp, 20.000 fr. ; de Montivilliers, 20.000 fr. ; d'Étretat, 20.000 fr. ; des Loges, 10.000 fr. ; de Criquepot-Lesneval, 10.000 fr. ; des huitième et dix-septième arrondissements de Paris, 10.000 francs.

Les déchargeurs de Brest

La grève des journaliers déchargeurs recommence. Les ouvriers s'étaient rendus hier à la porte de l' Arsenal pour reprendre le travail, mais sur le refus des entrepreneurs d'accueillir de nouvelles réclamations, les ouvriers se sont retirés.

Dans la journée, l'arbitrage du maire et des adjoints a été sollicité par les grévistes, et rendez-vous a été pris pour le soir ; mais les délégués grévistes ne se sont pas présentés.

Les déchargeurs se sont mis hier soir en rapport avec le comité général de l'Union syndicale des travailleurs de Brest, en vue de leur organisation en Syndicat ; des démar-

ches dans le même sens ont été faites par les ouvriers de Port-Launay et de Châteaulin.

Hier soir les ouvriers d'autres maisons se sont mis également en grève.

Le tribunal correctionnel a condamné hier après-midi deux grévistes à huit jours de prison pour atteinte à la liberté du travail.

Mariage

M. Puvis de Chavannes épouse Mme la princesse de Cantacuzème.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Ferme Ecole du Montat

Le jury d'admission, institué par l'article 10 du règlement, se réunira le lundi 20 septembre prochain, à 8 heures du matin, à la ferme-école du Montat, dirigée par M. Dufour, à l'effet d'admettre seize élèves apprentis.

Les candidats devront faire parvenir leur dossier à la préfecture du Lot, par l'intermédiaire du maire de leur commune, avant le 10 septembre, terme de rigueur.

Syndicat des pharmaciens du Lot

On nous prie de rappeler que les membres du syndicat des pharmaciens du Lot, sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale annuelle, qui se tiendra à l'hôtel de ville de Cahors, le jeudi 24 juin à 1 h. 1/2 très précise.

Un banquet confraternel aura lieu à l'hôtel Fayret à la Barre, à 11 h. du matin. Prière de se faire inscrire au secrétariat au moins deux jours à l'avance.

CAHORS

Certificat d'études primaires

Les dates des examens du certificat d'études primaires sont ainsi modifiées pour la deuxième circonscription de Cahors :

Canton de Luzech, filles et garçons, 19 juin ; canton de Cazals, filles et garçons, 26 juin ; canton de Catus, filles et garçons, 9 juillet ; canton de Cahors-Nord, filles, 16 juillet ; canton de Castelnaud, filles et garçons, 27 juillet ; canton de Puy-l'Évêque, filles et garçons, 30 juillet ; canton de Montcuq, filles et garçons, 31 juillet ; canton de Cahors-Nord, garçons, 3 août.

Concerts

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, l'Avenir Cadurcien donnera, sur les allées Fénelon, et pendant l'absence du régiment, deux concerts par semaine.

Le premier a eu lieu jeudi soir de 8 1/2 à 10 heures devant un public nombreux.

Demain soir dimanche, l'Orphéon se joindra à notre société musicale et exécutera les morceaux suivants :

que fut son étendue, était impuissant à organiser jusqu'à un simulacre de résistance.

Aussi, grâce à quelques échelles appliquées contre les remparts, les hommes commandés par le baron de Guirandol avaient-ils prestement gravi les créneaux et pénétré dans l'enceinte, qu'ils avaient trouvée déserte.

Parvenus sans peine à ce résultat, ils s'étaient massés dans la cour intérieure, au fond de laquelle s'élevaient les grandes bâtisses du château, c'est à dire l'habitation fortifiée du seigneur, dont les angles étaient défendus par des tours aux proportions redoutables.

Quand M. de Guirandol eut rejoint sa troupe, il examina rapidement les moyens de forcer l'entrée du rez de chaussée.

A ce moment, la demeure seigneuriale avait un air de cerceuil avec toutes ses ouvertures closes, l'absence de vie et le silence troublant qui régnaient derrière ses épaisses murailles.

Pourtant le marquis de Maularville ne pouvait pas s'être enfui. Marguerite était dans ces vastes appartements éclairés de fenêtres romaines. Les domestiques s'étaient, selon toute vraisemblance, réfugiés auprès de leur maître.

Une porte étroite, munie de fortes armatures de fer, s'offrit aux regards du baron. Elle semblait donner accès aux pièces inférieures.

Il décida de la refouler au moyen de violents coups de madrier de chênes dirigés à la façon des béliers d'autrefois.

La partie en bois céda sous les longs efforts des paysans. Les éclats déchiquetés jonchaient le sol.

Mais le fer opposait comme un grillage inex-

Le dernier jour de Pompéi
La Patrie
Sérénade Pompadour

Ritz.
Saints.
Chapuis.

D'autre part, voici le programme des morceaux qui seront joués par l'Avenir Cadurcien :

Jargeau (P. R.)
Les joies de la chaumière (ouv.)
Angèle (valse)
Les Dragons de Villars (fant.)
Noëlie (Mazurka)

Durrien.
Barrel.
Rivière.
Maillart.
Rivière.

Il y aura foule pour écouter et applaudir nos excellentes sociétés.

Viande malsaine

Mercredi dernier, M. le vétérinaire municipal a fait enfouir un mouton dont la viande a été reconnue impropre à la consommation.

Tribunal correctionnel

Audience du 17 juin

Au début de l'audience, 10 pêcheurs sont condamnés à 5 fr. d'amende.

La nommée Mélanie Miquel, épouse Lajouanie, de Cremps, est condamnée à 16 fr. d'amende (loi Béranger) et 30 fr. de dommages-intérêts pour vol de truffes.

Lesieur Lamothe, inculpé de propos diffamatoires envers M. de Bayle, laitier à Cabessut, est condamné à 16 fr. d'amende et aux dépens.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 17 au 19 juin 1897

Naissances

Rigambert, Françoise, rue Devia, 3.

CATUS. — Par décret M. Lacombe, a été nommé juge de paix suppléant en remplacement de M. Brugalière, qui a été nommé juge de paix.

PUY-L'ÉVÊQUE. — Conseil général.

Il paraît que M. Du Mas, maire de Lacapelle Cabanac, songerait à poser sa candidature au conseil général pour le canton de Puy-l'Évêque, — siège vacant par suite de la démission de M. Rey.

Ce dernier sera le candidat de la concentration républicaine dans l'élection du canton de Catus.

SAINT-CIRQ-LAPOPIE. — Fête patronale. — Demain dimanche 20 juin, notre localité célébrera sa fête patronale.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nos dévoués jeunes gens donnent un dernier coup de main aux préparatifs.

Sous l'impulsion de deux brillants orchestres, il y aura simultanément grand bal public de jour et de nuit sur la place du Carrol et sur celle du Sombral, le samedi soir 19, le dimanche 20 et le lundi 21.

Nous sommes convaincus qu'on va se réjouir ferme dans notre vieux bourg à robinet ! En avant donc la musique et... les danseurs !

tricable. C'était un réseau puissant qui fléchissait sans se rompre dans son cadre faussé.

Le baron encourageait ses hommes de la voix et du geste. Il décuplait leur volonté par la promesse d'une récompense prochaine, accompagnée de libations abondantes.

Et eux, à demi vêtus, enragés, frappaient de leurs mieux, recourant même à des haches, dont le fil allait se briser contre le fer rebelle.

Enfin les derniers débris qui opposaient une résistance décroissante furent rompus.

Un homme pouvait maintenant s'introduire dans le château.

Un entra, puis deux, six, cinquante, bruyants poussant des cris de triomphe.

En quelques minutes, le rez de chaussée était envahi, les volets donnant dans les salles, ouverts.

La place était en partie conquise avec d'autant plus de facilité qu'elle était déserte.

Le baron, en effet, avait vainement fouillé toutes les pièces, office, salle à manger, réduits, il n'avait découvert personne qui fût, à un titre quelconque, attaché au château.

Il monta un escalier tournant qui conduisait au premier étage.

Ici une nouvelle porte solidement ferrée l'arrêta.

Il fallait recourir aux moyens déjà employés.

Le baron n'hésita pas.

Une forte poutre fut apportée, ainsi que des maillets de fer et des haches.

Les échos raisonnaient sous l'assaut formidable du bois contre le bois et du fer attaquant

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 39

LE

DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

A SOUSCEYRAC

L'envoyé du marquis n'avait pas quitté son poste. Il attendait que le baron lui confiât le soin de porter au châtelain le résultat des pourparlers.

M. de Guirandol lui dit :

— Je vous charge d'aller une dernière fois trouver le marquis. Faites-lui connaître de me part ceci : Je veux voir mademoiselle de Guirandol et l'entretenir un instant afin de savoir d'elle si le billet qu'elle est sensée m'avoir transmis est son œuvre et si elle l'a écrit volontairement, sans contrainte d'aucune sorte. Ajoutez qu'il a tout intérêt à agir promptement. Il y va de sa propre liberté.

Le serviteur du marquis disparut.

A ce moment, la cloche d'alarme se mit en branle au sommet du donjon.

Était-ce le signal de la résistance armée ?

Le marquis était-il décidé à garder sa proie ?

En même temps le bruit d'une clameur indis-

tinte arriva aux oreilles de M. de Guirandol.

Un homme de sa troupe accourut.

— Seigneur, les remparts sont franchis, dit-il. On vous prie de venir pour donner vos ordres.

— Allez joindre vos camarades, répondit le baron. Je vais arriver.

Le messager rebroussa chemin en courant. De son côté le marquis de Maularville ne transmettait pas sa réponse.

— C'est bien, s'écria M. de Guirandol, nous allons voir si le marquis est muet.

Au moment où il prononçait ces paroles, il sentit le pont levé se soulever sous ses pieds. Evidemment c'était là le signe d'un refus catégorique.

Il gagna la terre, prit ses paysans et se mit en marche pour aller joindre la foule des assaillants.

Une partie du château de Sousceyrac près de la moitié, était entourée d'un parc splendide aux chênes séculaires et dont un mur élevé protégeait les abords. Ce mur une fois escadé, on avait devant soit la ceinture, plus courte, des remparts, ceux-ci menaçants, hérissés de mâchicoulis que surmontaient des créneaux, en sorte qu'il eût suffi d'une poignée de gens armés pour en défendre l'accès contre une troupe nombreuse.

Mais à l'heure où plusieurs centaines de paysans se précipitaient sur la forteresse, aucune disposition n'était prise, tant l'attaque était prompte et inattendue.

Or le personnel du château se réduisait à quelques serviteurs dont le dévouement, quel

SAINT-MARTIN-LABOUVAL. — On nous écrit :

Nous avons été l'objet de quelques critiques au sujet de l'article local, qui a paru dans le numéro du *Journal du Lot* du mardi 15 juin, concernant le paiement des ouvriers de l'usine de Cènevières et le tapage nocturne.

D'aucuns auraient voulu que cet article fut plus étendu. Nous ferons remarquer à ceux qui nous ont adressé cette critique que nous avons toujours relaté les faits tels que nous les avons connus, d'une manière impartiale et sans commentaires.

Néanmoins, si c'était nécessaire, nous reviendrions sur cette affaire.

PRAYSSAC. — Foire. — A cause des travaux des champs, la foire n'a pas été importante, les bœufs ainsi que tous les animaux se vendaient aux cours des autres foires.

Les oisons, entre 3 à 4 fr. la paire.
Les poules, 60 cent. la livre.
Les poulets, de 1 fr. 75 à 2 fr. 50 la paire.
Les lapins domestiques, de 25 à 30 cent. la livre.
Les œufs, 40 centimes la douzaine.
Le blé, de 15 à 16 fr. les 4/5.

SAINT-MATRÉ. — Vol. — Dans la nuit du 14, des malfaiteurs se sont introduits dans l'église de St-Matré; ils ont fracturé les serrures de la sacristie, où ils sont entrés, et ont fait main basse sur tous les objets de valeur ainsi que sur une quinzaine de fr. en argent ou monnaie de billon. Les objets dérobés représentent une valeur de 500 fr. environ.

La police en a été immédiatement avertie.

VAYRAC. — Foire. — Notre foire du 17 a été médiocre. Le marché était bien approvisionné, mais il y a toujours baisse sur toutes les marchandises. On cote : Bœufs gras, de 32 à 35 fr. les 50 kil. Vaches, de 25 à 30 fr. Moutons, de 30 à 35 fr. Veaux, de 60 à 70 c. le k. Porcelets toujours à vil prix. Halle. — Blé, vente mauvaise de 16 à 16 fr 50 l'hect. Seigle, de 10 à 12 fr. Maïs de 12 à 13 fr. Avoine, de 8 à 9 fr.

Volailles, poulets jeunes, 1 fr. 50 le kil. Poules et canards, 1 fr. le kil. Œufs 0 50 la douzaine.

Mariage. — Hier a été célébré à la mairie de Martel le mariage de M. Henri Salamagne, ancien maire de Vayrac, conseiller d'arrondissement, avec mademoiselle Adèle Zélia Cépède, receveuse des postes à Martel.

Tous nos souhaits aux nouveaux mariés.

Conseil municipal. — Séance du 14 juin. — La séance est ouverte à 2 h. sous la présidence de M. le maire, pour la discussion du budget. Tous les conseillers sont présents à l'exception de M. Dubousquet.

Le conseil ne prend même pas la peine de délibérer; après quelques rares observations d'un ou deux conseillers, on signe le procès-verbal et la séance est levée.

le fer.
En même temps le tumulte de la foule des paysans disséminés partout envahissait l'enceinte.

Inoccupés pour le plus grand nombre, attendant le dénouement imminent et victorieux de leur équipée, de plus, heureux des promesses qui leur étaient faites, quelques-uns se mirent à danser des farandoles, tandis que d'autres causaient entre eux ou s'assayaient sur le sol, las de leur longue course.

Pendant ce temps-là, la porte assaillie commençait à céder comme la première aux coups formidables qui lui étaient assésés.

Sur ces entrefaites, l'un des paysans massés dans la cour aperçut, à l'étage le plus élevé du donjon, un bras qui semblait faire des signes en agitant un objet pareil à un voile.

Bientôt après, un visage émergea au bord de l'ouverture en forme de large meurtrière où le bras avait apparu.

Il reconnut les traits d'une femme jeune et pâle.

Le paysan courut annoncer à M. de Guirandol ce qu'il avait vu.

Le baron, après avoir ordonné à ceux qu'il quittait un instant de continuer leur besogne, se rendit au plus vite dans la cour.

Il leva les yeux dans la direction indiquée. C'était bien sa sœur, c'était Marguerite qui faisait des gestes non équivoques de désespoir.

Tout-à-coup — ô fatalité! — une fumée épaisse s'échappa des baies qui éclairaient la chambre de la prisonnière.

Puis la flamme, — une flamme telle qu'une

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même la perte des colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gom-mées et des liasses de fiches, au prix de 0 fr 05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 fiches.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Évaux-les-Bains, Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (la Bourboule et le Mont-Dore), Royat, Rocamadour (Miers), Vic-sur-Cère.

Réduction de 50 % pour chaque membre de famille en plus du deuxième.

Il est délivré, du 15 Mai au 15 Septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des BILLETS D'Aller et Retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les BILLETS sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

La durée de validité des billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours, moyennant supplément.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

58 ANNÉES DE SUCCÈS. — 60 récomp. dont 2 Grands Prix, 17 Dip. d'Honneur, 17 méd. d'Or, etc.

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

LE SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE

Souverain contre *dysenterie, cholérine, indigestions, maux d'estomac, de cœur, de tête.*

Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, calmant instantanément la soif et assainissent l'eau.

Préservatif contre les Épidémies

Excellent aussi pour la toilette et les Dents.

Exigez le nom **DE RICQLÈS**

Une machine Clément avec sa chaîne à rouleaux trempée est une machine absolument idéale. Essayez-la et vous n'en voudrez pas une autre.

Seul dépositaire à Cahors : **Jean Larrive.**

langue de serpent fabuleux, — sortit d'une meurtrière et s'étira le long des murs, montant jusqu'aux créneaux.

Jean de Guirandol sentit son angoisse redoubler.

Tel qu'un tigre furieux, il remonta à la porte qu'il fallait forcer à tout prix.

Elle achevait de céder aux efforts prodigieux des paysans.

Enfin elle s'abattit avec un fracas de vieilles ferrailles.

Le baron se précipita dans l'ouverture qui s'ouvrait devant lui, gravit les degrés d'un escalier conduisant dans la direction du donjon.

— Enfin, pensait-il, je vais délivrer la prisonnière.

Il ne devait pas en être ainsi, hélas ! Il s'était trompé dans ses espérances.

L'entrée donnant accès à la plus haute chambre de la tour était fermée par une sorte de herse abattue dans ses rainures, et derrière cette grille aux solides barreaux était encore une porte en fer massif, — la troisième — la dernière.

Le baron poussa un cri de rage terrible, un rugissement de fauve.

On accourait d'en bas, muni des instruments qui avaient déjà servi.

Quelques hommes, — tous ceux qui pouvaient se mouvoir dans l'escalier étroit et tournant — se mirent à l'œuvre, toujours empressés et intrépides.

On entendait les cris affolés de Marguerite que l'incendie menaçait de consumer toute vive.

MARCHÉS

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX	AMENÉS	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	159	157	70 à 80
Vaches.	17	15	55 à 72
Moutons.	749	636	75 à 87
Porcs.	895	815	70 à 84

La Vilette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	1842	1746	0 60 à 0 96
Vaches.	450	412	0 59 à 0 95
Taureaux.	221	210	0 47 à 0 76
Veaux.	1728	1494	0 67 à 1 20
Moutons.	20034	17434	0 73 à 1 18
Porcs.	5964	5899	0 70 à 0 88

Bœufs. — Vente plus facile.
Vaches. — Vente plus facile.
Taureaux. — Vente plus facile.
Veaux. — Vente plus calme.
Moutons. — Vente mauvaise.
Porcs. — Vente calme.

Bibliographie

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris — Rédacteur en chef : Henri de Parville. Sommaire du numéro 1255, du 19 Juin 1897.

Marine des Etats-Unis, par L. Renard. — Les défenses de l'organisme, par le Dr Charrin. — Le nouveau tunnel sous la Tamise, par Daniel Bellet. — Les causes de la catastrophe de Killybegs, par E.-A. Martel. — L'alcoolisme des poissons, par Flamel. — Bicyclistes militaires et chiens de guerre, par J.-F. Gall. — Découverte d'une ancienne ville au Mexique, par le marquis de Nadaillac. — Ce pouvoir inducteur spécifique de la glace, par C.-E. Guillaume. — La canitie rapide, par le Dr A. Cartaz. — Un lézard ocellé, par le docteur Ch. Decaux. — Exercices cyclistes, par J. Revort. — Chronique. — Académie des sciences : séance du 14 juin 1897, par C9. de Villedeuil. — Une lavagne, par Ernest Cord. Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1281^e livraison (19 Juin 1897).

Le roi du timbre-poste, par G. de Beauregard et H. de Gorsse. — Population cosmopolite. — Le costume en France : La mode sous le grand règne, par Mme Barbé. — Les pervenches, par Mme de Lacretelle. — Le chemin de Damas, par Danièle d'Arthez. — Les secrets de la prestidigitiation : Un verre à double fond, par St.-J. de l'Escap.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

SAINT-NICOLAS. — 18^e année. — Sommaire de n^o 29. — 17 Juin 1897.

Le portrait de Jacqueline (Vict. Aury). — Le Yaoulé de Tamatave (E. Dupuis). — Hand Werpen (X...). — La souris d'or (Marthe Bertain). — Arc-en-ciel (B. Vadier). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Jean, à son tour, l'appelait, cherchant à lui donner un courage qu'il n'avait pas lui-même. Des filets de fumée se faufilaient aux interstices de la porte.

Les secondes d'attente semblaient des heures, tant le danger était grand à cause des menaces croissantes de l'incendie.

Les gens du baron essayèrent de soulever la herse au moyen de puissants leviers de fer. Elle résistait si bien qu'ils ne songèrent plus à la faire remonter dans ses rainures.

Alors l'un deux proposa de tenter une autre manœuvre afin de sauver la vie, du moins, de Marguerite.

Elle consistait à ouvrir la porte métallique en passant le béliet à travers le grillage de la herse.

On suivit à l'instant ce conseil qui présentait quelque chance, alors surtout qu'on ne savait à quelle détermination s'arrêter et qu'on n'avait pas le temps de réfléchir à d'autres mesures peut-être plus efficaces.

En attendant, on entendait le craquement de l'incendie, auquel se mêlaient, lamentables, les cris de la malheureuse, qui s'étendait à appeler du secours.

Par un hasard inespéré, le pêne de l'énorme serrure qui tenait la porte fermée se brisa comme un morceau de fonte.

La porte s'était entrebâillée en grinçant sur ses gonds. Une bouffée de fumée envahit l'escalier.

Marguerite ! Marguerite ! cria son frère, d'une voix étranglée, au milieu d'une atmosphère asphyxiante.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	103 40	103 42
3 0/0 amortissable.....	102 15	102 10
3 1/2 0/0 1894.....	106 65	106 80
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	504 —	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896....	93 60	93 60
Madagascar 6 0/0, 1887.....	458 —	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	112 95	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	105 —	—
Egypte unifiée (500 fr.).....	107 30	107 50
— Daïra-Sanieh (20 f r ¹⁸).....	105 40	—
— Privilégiée (500 f cap.).....	103 25	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	—	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	65 50	64 15
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	105 70	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente).....	95 45	95 50
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	24 —	23 55
Roumain 5 0/0 1875.....	103 15	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	103 —	—
— 4 0/0 1880.....	102 60	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	104 —	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.....	103 10	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.....	104 25	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	93 20	93 87
— 3 1/2 0/0 1894.....	101 75	101 10
Turc, série D.....	21 80	21 90
Ottomanes priorité (500 f).....	442 —	442 —
Donanes ottomanes (500 f).....	489 —	476 —
Banque de France.....	3780 —	3795 —
Banque Paris et Pays Bas.....	878 —	878 —
Comptoir national d'escompte.....	576 —	—
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	702 —	702 —
Crédit indust. et commercial.....	595 —	—
Crédit lyonnais.....	778 50	775 —
Société de Crédit mobilier.....	59 —	—
Société générale.....	515 —	516 —

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus).....	465 —
— (t. rouges).....	464 —
Est-Algérien, 3 0/0.....	470 —
Est, 3 0/0.....	481 —
— nouvelles, 3 0/0.....	483 —
Midi, 3 0/0.....	484 50
— nouvelles, 3 0/0.....	483 —
Nord, 3 0/0.....	491 50
— nouvelles, 3 0/0.....	495 —
Orléans, 3 0/0.....	487 —
— 1884, 3 0/0.....	484 —
Ouest, 3 0/0.....	485 —
— nouvelles, 3 0/0.....	483 —
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	471 —
Paris-Lyon-Méditerran. (fusion).....	489 —
— nouvelles, 3 0/0.....	483 —
Sud de la France, 3 0/0.....	457 —
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	706 —
— 1865, 4 0/0.....	578 —
— 1869, 3 0/0.....	436 —
— 1871, 3 0/0.....	423 50
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	114 —
— 1875, 4 0/0.....	586 —
— 1876, 4 0/0.....	587 —
— 1886, 3 0/0.....	404 50
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	102 50
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.....	392 —
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	101 —
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 100 f.....	397 —

La jeune fille se précipita vers l'escalier d'où lui venait le secours.

Mais la grille l'arrêta. Elle avait failli se briser le front à travers les barreaux.

— Tirez la porte à vous, vite ! vite ! lui cria son frère.

Dans un mouvement brusque et fou, elle suivit le conseil du baron.

Sauvée du feu, elle était maintenant prisonnière entre la herse et le lourd panneau de fer qui l'abritait des flammes.

Jean et Marguerite approchèrent leurs visages pour s'embrasser.

C'est à peine s'ils pouvaient s'effleurer de leurs lèvres.

Dans la chambre que la jeune fille avait quittée, l'incendie produisait un bruit sinistre tel qu'un murmure de tonnerre.

De nouveau on employa des leviers de carrière pour briser ou tordre la grille, obstacle suprême à la liberté de Marguerite.

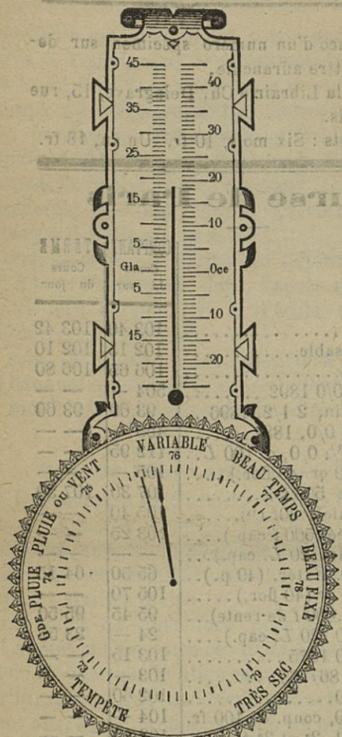
Un barreau céda. Une lueur d'espérance illuminait le cœur de Jean.

Mais les autres résistèrent. D'ailleurs la présence de Mlle de Guirandol dans l'étroit intervalle qui séparait la grille de la porte de fer gênait l'action des pinces.

Les efforts des paysans restaient infructueux et vains.

Le baron imagina de placer en travers au pied de la herse un taquet en bois destiné à servir d'appui aux pesées. Lui-même voulut aider ses hommes à accomplir leur tâche.

(A suivre).



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 12.5
Id. maxima de la veille : 25.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.8

Bibliographie

La Nouvelle Collection illustrée à 20 centimes le volume qui vient de paraître, forme certainement le choix le plus délicieux, qu'il soit possible de mettre à la portée de tous, des œuvres les plus en vogue de nos littérateurs célèbres.

Admirablement éditée par DIDIER et MÉRICANT, 1, rue du Pont-de-Lodi, cette élégante collection qui ne comprendra pas moins de 120 volumes, dépasse, tant par son texte, ses illustrations, que par son prix extraordinaire de 20 centimes le volume, tout ce qui a été fait en librairie jusqu'à ce jour.

Ajoutons que les quatre premiers volumes qui

paraissent sont écrits par des maîtres, dignes à la fois de l'admiration du grand public, et de cette collection véritablement idéale.

1° **Amour d'Enfant**, par Jules Mary, est un roman d'amour plein de charme pénétrant, où l'amour matériel triomphant est dépeint en des pages empreintes d'une exquise tendresse. C'est le chef-d'œuvre d'un maître.

2° **La jeune Sibérienne**, par X. de Maistre. Un livre d'aventures poignantes, qui par ses situations passionnantes et tragiques, est appelé au succès le plus vif et le plus légitime.

3° **Bonheur Brisé**, par A. Duchatelle. Quelle émotion plus vive est-il possible d'éprouver qu'en ces pages vibrantes de passion sincère ! Que l'auteur connaît bien les conséquences terribles de l'amour trop violent chez la femme !

4° **Péchés Roses**, par Ch. Aubert. Un livre gai, plein d'esprit, drôle au possible, écrit avec une pensée admirable. Le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage, c'est plus qu'il n'en faut pour assurer un succès et le meilleur.

Chaque semaine paraît un volume, c'est une nouvelle à laquelle applaudiront nos lecteurs ainsi que tous les amateurs de lecture, et ils sont légion.

Envoi franco de chaque volume contre 30 cent.

LE MONDE ILLUSTRÉ Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. Sommaire du numéro 2099 du 19 Juin 1897.

Gravures. — Départements : Nord : Le guetteur annonçant aux habitants de Saint-Quentin que leur ville est décorée de la Légion d'honneur.

Haute-Vienne : Le Dorat : Les ostensions septennales. — Les chasses contenant les reliques. — La garde d'honneur. — Arrivée d'une commune. — La commune d'Azat-le-Ris.

Angleterre : Le Jubilé de la reine Victoria. — Premier conseil des ministres, présidé par la Reine, 1827. — Après le mariage, sur la route de Windsor. — Le premier enfant de S. M. Victoria, dessiné par elle-même.

Portraits : S. M. Victoria en 1839-1840. — S. A. le prince Consort. — Le baron Tamm, commissaire général de l'exposition de Stockholm. — M. Arthur Thiel, premier commissaire de l'Exposition.

Madagascar : Le protestantisme à Madagascar : Le temple à Tananarive. — Massif d'Ankaratra. — Temple norvégien d'Antsirabé. — En attendant l'heure du prêche.

Suède : Exposition de Stockholm ; Entrée générale. — Vue principale. — Exposition de la marine. — Intérieur du vieux Stockholm.

Allemagne : Berlin : Le ballon « l'Allemagne » récemment incendié.

Texte. — Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Les ostensions du Dorat, par X. — Le guetteur de Saint-Quentin, par N. Nozeroy. — L'exposition de Stockholm. — Le protestantisme à Madagascar, par H. Mager. — Incendie du ballon « l'Allemagne », par W. de Fonville. — Sport, par Archiduc.

Explication des gravures, Revue Comique, Caricature à l'Etranger, Bibliographie, Echecs, Rébus, Récréations, Vélodipédie etc.

En supplément : L'Épingle noire, roman de G. Lenôtre. Illustrations de Parys.

Le numéro : 50 centimes.

LA VIE SCIENTIFIQUE, Revue universelle des inventions nouvelles paraît tous les Vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

La médecine par la lumière : Photothérapie et radiothérapie (Gaston Jouglu). — La locomotive actuelle (Max de Nansouty). — Le grand pélican blanc (Armand Leyritz). — Nouveau pont sur le Niagara (P. Crépy). — Le baromètre absolu (Albert Larbalétrier). — Salonique (J. Martin). — Le coup de chaleur (Albert Vaequiers). — Courts-circuits (René Grivot). — Le borax comme antiseptique (Henry de Valsaintes). — Revue des inventions : Fixe-assiette pour recouvrir les plats. — Application de l'acétylène au chauffage. — Le télégraphe photographique (A. Reyner). — Chronique. — Revue des journaux. — Chronique géographique (P. Lemosof). — Société internationale des électriciens (A. C.). — Académie des sciences (Georges Petit). — Petite poste. — Bibliographie. — Officiers ministériels. — Petites annonces. — Liste des brevets français.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris
Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.
Un numéro 0 fr. 35

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

TOUR DU MONDE. — Nouveau Journal des voyages et des voyageurs — Sommaire du N° 25. (19 Juin 1897).

1° Stockholm. L'exposition de 1897, par M. Charles Rabot.

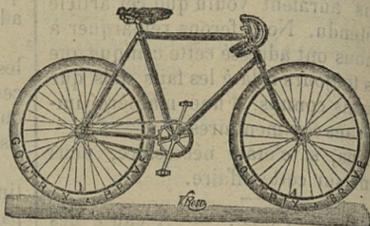
2° A travers le monde : La Sainte-Baume et Saint-Maximin, par M. Jacques Porcher.

3° A travers la nature : Les orchidées du genre Cattleya et leur pays d'origine, par M. Georges Bellair.

4° Livres et Cartes.

5° Conseils aux voyageurs : Comment conduire une automobile, par M. Paul Meyan.
Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.
Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR



69, Bd GAMBETTA, 69
CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE
Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE
ACHAT de Matières Or, Argent et Platine
Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

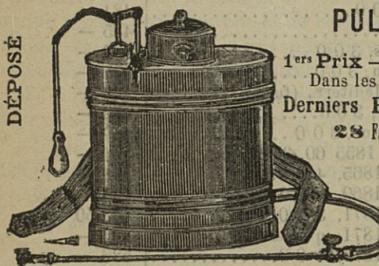
PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

seront jamais perdus ou rompus, et chaque acheteur n'a jamais de chagrin ou des frais de réparation. Cet instrument à 10 touches, 40 voix larges, 2 basses, 2 registres, clavier découvert en nickel, bordé baguette en même métal, une fine garniture complète, 2 soufflets doubles et très-forts, 2 fermoirs, échasses du soufflet assortis et avec coins nickel. 85 cm. grand. Méthode pour apprendre jouer par soi-même et emballage gratis. Port: Fr. 1.25, Henri Suhr, à Neuenrade, Allemagne.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les **AFFECTIONS de la PEAU**
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupsus, etc., etc.
Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.
Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.
M. LÉNORMAND, Médecin-Spécialiste, ancien Aide-Major des Hôpitaux M^{ts}, 3, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites aux D^{rs}.

OCCASION
GRAND STOCK
de BOUTEILLES
de formes et nuances diverses.
Frontignans, cognacaises, limonades, etc., à vendre dans de bonnes conditions. — Meilleure occasion pour la bourgeoisie.
Vente en Gros et en Détail
S'adresser au dépôt des Verrieres de Bohême: 1 à 9, rue Latour, Bordeaux

LIBRAIRIE GIRMA, A CAHORS
NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ
Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé
Illustration. — Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication.
Mode de publication. — Le Larousse illustré en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1^{er} avril.
Souscription à forfait 150 francs.
Prix de faveur jusqu'au 31 mars. 140 francs.
Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.

SUPRÊME EAU DE NOIX
MAISON FONDÉE EN 1835
Louis DENOIX à Brive la Gaillardet
1^{re} Exposition Internationale Toulouse 1887, Méd. Or.
2^e Exposition Universelle Bordeaux 1895, Méd. Argent.
3^e Exposition Nationale Périgueux 1896, Médaille Or.
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES.
VINS DE TOUTE PROVENANCE
SPÉCIALITÉS:
Anisette et Liqueurs supérieures
Sirops garantis
Seul fabricant du CURAÇAO (Pierre Lacoste) double-orange et triple-sec
Echantillons sur demande

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!!
GUERISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, croissures, cassures, gercures, maladies de la peau, plaies de toutes natures. Réparation exacte du poil par le vrai Réparateur TRICAUD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec notice. — Exiger le vrai Réparateur TRICAUD, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 20 ans, toujours dans ses cartons jaunes.

Vignes Américaines
LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT
PAR MILLIONS de plants à la vente
en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long
0,006 millimètres au petit bout.
Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.
Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris hPhénomène du Lot.
Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.
Vient de paraître :
Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
Prix : 3 fr. (franco poste).
5^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.
Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.
S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES**, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

Pour seulement **Fr. 3.75**
l'envoi contre remboursement une élégante Cithare à accords avec 20 cordes, 3 manuels, baguette, clef, école et carton. Pendant une heure on peut apprendre jouer la Cithare à accords sans maître et sans connaître des notes. Port et caisse Fr. 1.65, 2 pièces ensemble seulement 7 Fr. 50. Port et caisse Fr. 1.75. Une grande Cithare à accords avec 6 manuels ton merveilleux garniture complète ensemble seulement Fr. 10.
Adressez les commandes à Henri Suhr à Neuenrade, Allemagne

IMPRIMERIE L. LAYTOU
1, Rue des Capucins.
CAHORS (LOT)
A. COUÉSANT, Successeur
Huit presses, dont une rotative, mues par la vapeur, Clicherie, Reliure, etc.
IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX
Travaux en tous genres.
INSTALLATION SPÉCIALE POUR GRANDS TIRAGES
Livraisons très rapides. — Prix exceptionnellement modérés.

EXPOSITION CAHORS 1881
B. DOUCÈDE
Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté
M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.
Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.
M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Le propriétaire-gérant : A. COUÉSANT.